



BAREME DES HONORAIRES CAPI

IMMOBILIER TRADITIONNEL ANCIEN (A l'exclusion du Neuf (VEFA), Commerces, Immobilier d'entreprise)

Prix de vente	Option n°1 (%)	Option n°2 FORFAIT	Option n° 3 DEVIS
De 1€ à 10 000€		2 500€	Après avoir étudié et discuté des difficultés et/ou facilités de la mission, le mandant et le mandataire conviennent de la signature d'un devis adapté. Ce devis tient compte de tous les éléments propres à l'affaire concernée. Il sera le barème ou tarif de commissionnement approprié et applicable à ce cas particulier. Cet accord sera donc matérialisé par les signatures d'un mandat au tarif convenu dans le devis.
10 001€ à 20 000€	20%	3 000€	
20 001€ à 30 000€	18%	4 000€	
30 001€ à 40 000€	16%	5 400€	
40 001€ à 50 000€	14%	6 400€	
50 001€ à 60 000€	12%	7 000€	
60 001€ à 70 000€	10%	7 200€	
70 001€ à 90 000€	9.5%	7 350€	
90 001€ à 120 000€	9%	8 550€	
120 001€ à 150 000€	8.5%	11 400€	
150 001€ à 180 000€	8%	12 750€	
180 001€ à 230 000€	7.5%	14 400€	
230 001€ à 300 000€	7%	17 250€	
300 001€ à 400 000€	6.5 %	21 000€	
400 001€ à 500 000€	6%	26 000€	
500 001€ à 1 000 000€	5.5 %	30 000€	
1 000 001€ à 1 500 000€	5%	55 000€	
1 500 001€ à 2 000 000€	4.5%	75 000€	
2 000 001€ à 4 000 000€	4.2%	90 000€	
+ de 4 000 000€	3.8%	Pas de Forfait	

Fait le 1^{er} mai 2010

Option 1 : tarif normal à appliquer à la prise de mandat.

Option 2 : tarif forfaitaire .

Option 3 : tarif inférieur possible après étude de cas et après devis préalable OBLIGATOIRE contresigné par le mandant et le mandataire, et joint au mandat.



DEVIS HONORAIRES DE TRANSACTION

tenant compte de l'ensemble de la mission (difficultés, facilités...), établi à la demande expresse du vendeur qui ne souhaite consentir mandat qu'à ces conditions tarifaires.

Option 3 du barème



Entre le mandant :

Tél : Email :

Et le mandataire : **Centre d'Affaires des Professionnels de l'Immobilier**

SAS CAPI - Parc Activité Aéroport – Le Lancaster - 455 Rue Alfred Sauvy - 34470 PEROLS

Tél : 04.67.92.46.77 - Fax : 04.67.58.77.40 - E-mail : contact@capifrance.fr

www.capifrance.fr www.capifrance.co.uk

Carte professionnelle délivrée par la préfecture de l'Hérault sous le n° 2006/34/1288 - Siret : 441 338 985 00035 - Code APE : 6831Z-
N° Intra Communautaire: FR 44 441 338 985 - Caisse Garantie CEGI - 128, rue de la Boétie - 75378 PARIS Cedex 08 - 30 000 €sans manipulation de fonds –
Compte-loi N° 02400 19177606000 Banque Courtois - Place de la Comédie - 34070 Montpellier Cedex01

Représenté par : Agent Commercial Indépendant RSAC n°
Tel :
Email :

Bien à vendre ou à rechercher :

.....
.....
.....
.....

Prix net vendeur :

Honoraires convenu uniquement en cas de vente :

A charge :

Total prix de vente incluant les honoraires :

Mandat.....Numéro :

Fait à, le en deux exemplaires dont un remis au mandant qui le reconnaît et joint au mandat n°

Le mandant Signature précédée de la mention "Convenu et accepté" Le Mandataire



BAREME DES HONORAIRES

Cession de commerces et entreprises

Droit au bail ...

Taux recommandé à ne jamais dépasser

	Option 1	Option 2 SUR DEVIS
PRIX DE VENTE		Après avoir étudié et discuté des difficultés et/ou facilités de la mission, le mandant et le mandataire conviennent de la signature d'un devis adapté. Ce devis tient compte de tous les éléments propres à l'affaire concernée. Il sera le
Prix vente < ou égal à 50 000 €	Forfait de 5 000 € HT	
Prix vente de 50.001 € à 250.000 €	10 % HT* du prix vente	
Prix vente de 250.001 € à 750.000 €	9 % HT* du prix vente	
Prix vente supérieur à 750.001 €	8 % HT* du prix vente	

Le prix de vente s'entend avec en plus l'éventuel remboursement de compte courant, etc ...(cession parts et actions)

**Pourcentage sur le prix de vente (TVA en sus)*

Les honoraires de cession (hors location), qu'ils soient à la charge du vendeur ou de l'acquéreur, ne peuvent dépasser 10%. En cas de prix de vente inférieur à 50.000 €, les honoraires pourraient être de 5.000 € HT maximum. Par exemple, si le prix de vente net vendeur d'un bien est de 45.000 € TTC, le barème est de 10% maximum, soit 4 500€ HT. La commission sera alors de 5 000€ HT.

Honoraires location

Commerciale – Professionnelle – Artisanale

Honoraires H.T. état des lieux, bail, etc. à charge du locataire sauf convention contraire (T.V.A. en sus)

Locaux commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages, terrains ...	10% HT du montant total des loyers des 3 premières années	Option 2 sur devis
Etats des lieux (selon surface)*	**	
Rédaction du bail*	**	

**L'agent commercial n'est pas habilité à rédiger le bail commercial, ni l'état des lieux*

***L'état des lieux et la rédaction du bail peuvent être établis par avocats, huissiers, notaires, etc. à la demande du propriétaire et / ou du locataire. Les honoraires convenus avec le rédacteur seront alors directement payés par l'intéressé.*

SAS CAPI - Parc Activité Aéroport – Le Lancaster - 455, rue Alfred Sauvy - 34470 PEROLS

Tel. : 04 67 92 46 77 - FAX : 04 67 58 77 40 - E-mail : capi@capifrance.fr

SIRET : 441 338 985 000 35 - APE : 6831 Z - Capital 100.000 € - Numéro intracommunautaire : FR 44 441 338 985 -

Carte Professionnelle n° 2006/34/1 288 Préfecture Hérault - Titulaire : Jean-Claude COTTET MOINE, Président Directeur Général
Garantie financière : 30.000 € sans manipulation de fonds par CEGI 128 rue de la Boétie 75378 Paris cedex 08 -
Compte séquestre n° 02400 19177606000 - Banque Courtois Place de la Comédie - 34007 Montpellier Cedex 1